

DÉJECTIONS CANINES :

ne les laissez pas payer à votre place !



Assumez vos responsabilités
pour une ville plus propre !



lunel
www.lunel.com

Déjections Canines

Les espaces publics (trottoirs, espaces verts, promenades...) sont trop souvent souillés par des déjections de chiens que leurs propriétaires ne ramassent pas. Pour le bien-être de tous et la qualité de vie à Lunel, il est nécessaire d'adopter de nouvelles habitudes.

Une question de propreté, d'hygiène et de santé publique

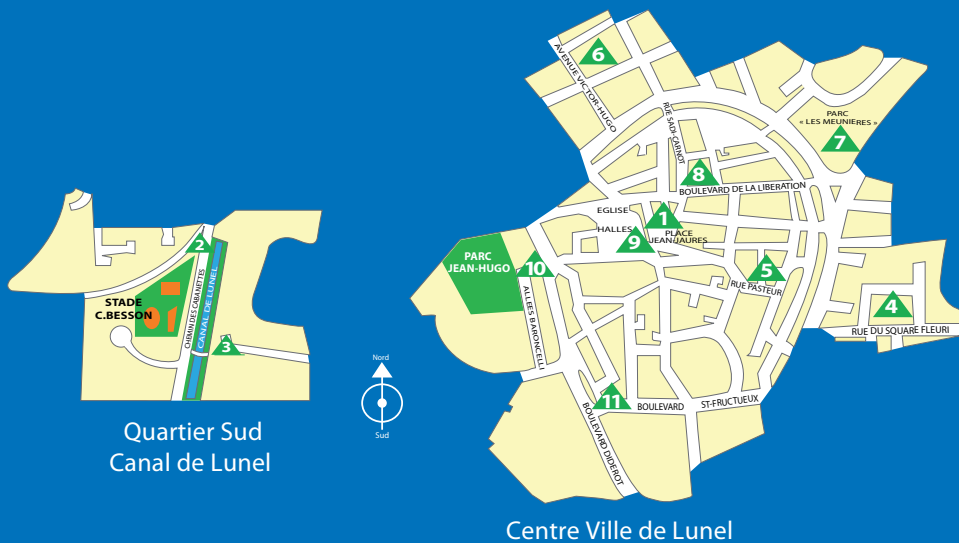
Les déjections canines représentent une des sources majeures du mécontentement des piétons. Qui n'a jamais râlé en marchant dedans ou en constatant qu'un espace vert était souillé ? Au-delà du désagrément visuel et olfactif, les déjections canines présentent des risques sanitaires. Qui est le 1^{er} responsable : le chien ou le maître ? En bref, il s'agit d'une question d'éducation.

Ramassez les crottes de votre chien

Ramasser les crottes de votre chien n'est pas un acte dégradant. C'est au contraire une marque de respect que chaque propriétaire peut avoir pour son chien, pour les autres et l'environnement. Par ce geste, vous contribuez à faire accepter votre animal et vous gardez votre ville propre pour que tout le monde puisse pleinement en profiter.

Le sac : un geste simple et respectueux

Lorsque vous sortez avec votre chien, munissez-vous de vos propres sacs. A défaut, sachez que 11 corbeilles de propreté canines sont à votre disposition dans la ville.



Points « Propreté canine » :

- 1 Place Jean Jaurés
- 2 Chemin des Cabanettes
- 3 Canal de Lunel
- 4 Rue du Square Fleuri
- 5 Rue Pasteur
- 6 Avenue Victor-Hugo
- 7 Parc « Les Meunières »
- 8 Rue Sadi Carnot / Libération
- 9 Zone Container proche de l'Église
- 10 Parking / Allées Baroncelli
- 11 Bd Diderot / St-Fructueux

La propreté à Lunel, c'est l'affaire de tous

Bien que des moyens humains et matériels importants aient été déployés, les agents municipaux ne peuvent pas intervenir à tout moment et en tous lieux.

La volonté municipale est de responsabiliser les propriétaires de chien indélicats plutôt que de faire supporter des investissements supplémentaires à l'ensemble des habitants.

Les moyens utilisés tous les jours comprennent notamment :

- une balayeuse
- une grosse laveuse
- une petite laveuse « spécial cœur de ville »
- du balayage manuel en « cœur de ville »

Budget nettoyage : 1 M € / an

Attention à la sanction

En laissant votre chien faire ses besoins sur le domaine public, vous risquez une amende de 35 €.

De plus, en matière de sécurité publique, il est rappelé qu'en ville, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

**La propreté à Lunel fait partie d'une démarche globale. C'est avec votre aide que nous y parviendrons.
Alors, les chiens dans la ville : oui, mais dans le respect de tous !**



Plus d'informations : www.lunel.com



lunel
www.lunel.com